



# DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES :

## ADAPTER SON POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le développement du pouvoir d'agir peut se définir ainsi : « Les individus et les collectifs ont le droit de participer aux décisions qui les concernent et les compétences requises par cette participation sont déjà présentes chez les individus et les collectivités ou que le potentiel pour les acquérir existe » (W Ninacs).

A partir de l'examen des positionnements respectifs d'accompagnement et de développement du pouvoir d'agir, les participants pourront faire évoluer leur pratique dans un nouveau cadre conceptuel.

### INTERVENANT

M. Christian ROUDON

Responsable pôle adulte Trisomie  
21 Loire

### DURÉE

2 JOURS

### TARIFS

Sur site : 1250€ / jour  
Inter + : 440 € / pers. (\*)  
(\*dates et lieux, nous  
consulter)

**PARTICIPANTS** 15

### PRÉ-REQUIS

Exercer une activité concernant les personnes avec trisomie 21 ou différence intellectuelle

### PUBLIC VISÉ

Professionnels de l'accompagnement, responsables associatifs, autres acteurs intervenant sur le projet de la personne

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Différencier développement du pouvoir d'agir et accompagnement
- Prendre des repères de bonnes pratiques professionnelles sur la façon de faire émerger et mettre en œuvre les choix des personnes, des familles, dans leur environnement
- Apprendre à identifier et mobiliser les ressources des personnes, des familles et de leurs environnements

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Alternance exposés, mises en situation et échanges avec les stagiaires

## JOUR 1

- Recueil des attentes des participants
  - Exposé sur le développement du pouvoir d'agir (DPA)
    - L'origine du concept,
    - Les domaines concernés
    - DPA « individuel »
    - DPA « communautaire »
  - La différenciation entre accompagnement et DPA : retours d'expériences, exercices de Q-sort, jeux de rôle
  - La différenciation entre écoute et analyse : mettre son expertise professionnelle en retrait : étude de situations, jeux de rôle, exposés
  - Mise en situation
- Faire émerger l'opinion de la personne  
Identifier les choix

## JOUR 2

- Mises en situations et analyse :
  - la rencontre avec la personne concernée et son entourage
  - de l'entretien à la « conversation »
  - l'émergence de l'opinion et des choix de la personne
- L'identification et la cartographie des ressources de la personne et de ses environnements : présentation d'outils et techniques
- L'activation des ressources de proximité : savoir être et savoir-faire
- Identification des bases de la confiance
- La temporalisation de l'intervention : donner suite et/ou faire connaître sa disponibilité
- Evaluation de l'atteinte des objectifs